



Myriophylle

Date d'ouverture : 31/03/97

FICHE TECHNIQUE

Thématique : Espèces nuisibles et contrôle

Nom du projet : La prolifération et accumulation des plantes aquatiques

Localisation : Le long des berges du lac, particulièrement dans les baies

Problématique : Les plantes submergées à racines, telle la Vallisnérie d'Amérique et le Myriophylle de Sibérie rendent l'accès des bateaux, aux ports de plaisance et aux résidences situées sur le rivage, de plus en plus difficile au fur et à mesure de l'avancement de la saison estivale. Les plantes se retrouvent aussi bien dans les baies du côté nord que du côté sud du lac (Baie des Brises, Baie de la Faim, Saint-Zotique, Les Coteaux...). L'accumulation de ces plantes diminue la circulation de l'eau et entraîne des conditions favorables à la prolifération des bactéries. La croissance des plantes n'est pas due à la présence de phosphore et de nitrite-nitrate dans l'eau, elles prennent ces éléments dans les sédiments qui se sont accumulés au fond du lac depuis de nombreuses années. La diminution de l'apport de matières nutritives dans l'eau n'a un effet que sur les algues, des plantes dépourvues de racines ou de tiges, qui absorbent les éléments directement dans l'eau. On retrouve des "bloom" d'algues souvent dans les canaux qui sont reliés à des ruisseaux agricoles (fiche technique agriculture respectant l'environnement).

La richesse des sédiments est due en grande partie à la stabilisation des niveaux d'eau et la construction de la voie maritime qui ont dérivé le courant dans le chenal, entraînant une réduction du mouvement de l'eau le long des rives et faisant augmenter la température de l'eau. Ces phénomènes ont permis le dépôt de sédiments dont la concentration de phosphore est assez élevée pour que la croissance ne soit limitée que par l'espace disponible. La transparence de l'eau du lac permet la croissance des plantes macrophytes jusqu'à 8 mètres de profondeur, cependant, la formation d'herbiers aquatiques procure des habitats pour les poissons et de la nourriture pour la sauvagine.

Un autre facteur qui explique la densité des herbiers est le Myriophylle de Sibérie, une plante non indigène, qui a envahi le lac durant les années 60. Dès 1973, elle est la plante dominante avec la vallisnérie. Le myriophylle est faiblement enraciné et les plants sont réunis par un rhizome. Les fragments flottants peuvent donc s'implanter facilement à de nouveaux endroits.

En plusieurs endroit autour du lac, il y a accumulation importante de plantes aquatiques sur les berges. Cela occasionne notamment des problèmes d'odeurs.

Solution: Le fauchage des plantes aquatiques, pour permettre la navigation de plaisance dans les divers canaux, se fait ou s'est déjà fait en Ontario et à Saint-Zotique. Il constitue une solution facile mais non pratique parce qu'à long terme, la coupe favorise la multiplication des plantes en aval par les fragments. Cette solution s'applique surtout aux canaux car le fauchage dans le lac lui-même pourrait nécessiter des autorisations qui demanderaient une étude d'impact des effets sur les courants.

Il faut aussi ramasser les plantes qui se retrouvent sur les rives. Une collecte effectuée au besoin, dans un but de compostage, est une solution pratique. Le produit du compostage ne pourrait servir qu'à la croissance de plantes ornementales car les plantes aquatiques ont tendance à accumuler des substances toxiques comme les métaux lourds.

Nous ne connaissons aucune solution efficace pour diminuer la prolifération du myriophylle, une recherche bibliographique sur ce sujet est donc requise.

Faisabilité: -Il faut demander avis et permis au MEF pour les deux premières solutions (fauchage, ramassage et compostage);

-Les municipalités semblent très intéressées par le compostage;

-La municipalité de Saint-Zotique possède la machinerie nécessaire pour le fauchage mais cette solution devrait être limitée à l'amélioration de la circulation des bateaux;

Partenaires visés : Municipalités riveraines (Dundee, Saint-Anicet, Saint-Zotique, Les Coteaux, Saint-Stanislas-de-Kostka, Sainte-Barbe, Rivière Beaudette), Ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF), Environnement Canada, Programmes de création d'emplois, propriétaires riverains, Comité ZIP du Haut Saint-Laurent, l'Union des producteurs agricoles (UPA), MRC Beauharnois-Salaberry, MRC Le Haut Saint-Laurent, MRC Vaudreuil-Soulanges.

Coût:	Acquisition de la machine pour faucher	15 000\$ - 50 000\$
	Entretien et frais annuels pour la faucheuse	1 500\$ - 5 000\$
	Compostage	30 000\$/ an
	Étude sur les méthodes de contrôle du myriophylle	15 000\$

Échéancier:	Demandes au MEF, identification et planification des zones à contrôler	1997
	Achat de l'équipement	1997-98
	Potentiel de contrôle du myriophylle	1997-99
	Début des opérations	1998
	Collecte et compostage	1998

Indice d'atteinte de l'objectif :

Une meilleure utilisation des rebuts de plantes aquatiques avec la participation de 70% des riverains ayant des problèmes d'accumulation de plantes.

Une circulation plus facile des embarcations, surtout dans les canaux.

Orientation des moyens de contrôle du myriophylle.

Une gestion des niveaux d'eau révisée par Hydro-Québec (voir fiche technique Gestion des niveaux d'eau).

Références complémentaires :